

L'Amour de Dieu un feu dévorant ¹

Vincent de Paul, le grand saint de la Charité.

Louise de Marillac, Patronne de toutes les oeuvres sociales².

Deux personnalités qui ont marqué leur temps, deux saints de la Charité. L'action entreprise par eux est immense et variée. Il est bon d'essayer de repérer les éléments qui ont permis un tel retentissement au cours des siècles. Quel visage de la Charité, Vincent de Paul et Louise de Marillac ont-ils donc révélé au monde, puisque c'est souvent leur nom que l'on cite quand on veut parler de charité concrète ?

Il me semble que Vincent de Paul et Louise de Marillac ont osé bousculer les habitudes, les conceptions de leur temps. Ils ont osé :

voir ce que les autres ne voyaient pas,
aller au delà du permis par la société ou l'Eglise de leur temps,
mobiliser les riches et les pauvres,
donner à leur action un soubassement spirituel.

Voir ce que les autres ne voient pas

Combien de personnes, en allant à la messe, passaient près des *Enfants exposés* aux portes des églises ! Combien les regardaient ? Ce n'étaient pour beaucoup que des créatures dignes de mépris : ils étaient les « enfants du péché ». Il fallait les soustraire rapidement à la vue des gens bien, les gardes du Roi en étaient chargés, ils les portaient dans un établissement « La Couche » où ils mourraient rapidement loin du regard de la société. Et voilà que, tout à coup, Vincent de Paul et Louise de Marillac attirent l'attention sur l'existence de ces petits enfants. Ils disent et répètent que ces enfants sont des personnes humaines, qu'ils sont innocents du péché de leurs parents. Ils proclament avec force qu'ils sont « enfants de Dieu ». Que de temps, il leur faudra pour faire changer la mentalité de la société et obtenir une action en leur faveur.

Les Forçats, tous ces condamnés de droit commun, sont régulièrement conduits à Marseille pour aller actionner les galères du Roi. Enchaînés les uns aux autres, ils marchent péniblement. La foule s'amasse pour les regarder passer et les insulter : ils n'ont que ce qu'ils méritent. Et voilà que Vincent de Paul va crier bien fort : « Ces galériens sont des hommes. Pourquoi les traitez-vous comme des bêtes ? » Sous l'habit misérable de ces condamnés aux travaux forcés, Vincent a vu l'homme et découvert l'image de Celui qui a accepté d'être mis à mort pour le salut de tous.

Qui, au XVII^{ème} siècle, a perçu la souffrance des *pauvres* dans les campagnes ou dans le taudis de Paris. Les nobles vivaient bien, mangeaient à leur faim. Ils ignoraient que des familles entières ne mangeaient pas à leur faim, ils considéraient la situation de leurs paysans comme une des données habituelles, voire existentielles de la société. Vincent de Paul et Louise de Marillac, rencontrant les pauvres chez eux, clament leur souffrance et invitent ceux qui les entourent à aller découvrir cette pauvreté, cette misère en ouvrant leurs yeux et leur cœur.

Quel chef de guerre a su regarder au delà de ses victoires : les soldats pillant les maisons, les récoltes détruites, les *populations* décimées et affamées, les *réfugiés*, étaient pour eux quantité négligeable. Vincent de Paul et Louise de Marillac ont vu, compris la souffrance de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants. Ils en parlent avec vigueur et mettent tout en oeuvre pour aller à leur secours.

Voir, c'est accepter de changer son regard, de se dégager des clichés tout fait, véhiculés par la société. Nous risquons-nous à voir au delà des apparences ? Osons-nous rencontrer l'être humain qui souffre dans le gosse qui brûle les voitures sans accuser à tout coup les parents, osons-nous découvrir la

¹ Paroisse Saint Joseph des Epinettes Paris octobre 2000

² Jean XXIII l'a proclamée patronne de toutes les oeuvres sociales en février 1960

soif d'être reconnu dans le jeune qui agresse son professeur ou se drogue. Nous risquons-nous à comprendre la profonde détresse du malade du sida, quel qu'il soit, celle du chômeur peu enclin à retrouver du travail ?

Interrogeons-nous ? Quel regard portons-nous sur tous ces marginaux, ces rejetés de la société ? Un regard de mépris ? Un regard de compassion ou un profond regard d'amitié humaine ? Avons-nous, aussi, l'oeil ouvert pour « voir » ceux que personne ne voit, dont personne ne parle, dont personne ne s'occupe ?

Aller au delà de ce qui se fait dans la société et de l'Eglise

Pour rejoindre tous ceux qui sont délaissés, marginalisés, Vincent de Paul et Louise de Marillac ne craignent pas d'innover. Ils ne s'arrêtent pas aux paroles souvent entendues : « Mais cela ne s'est jamais fait ». Pour eux, il faut répondre avec intelligence et prudence aux besoins qui se présentent, en apportant non seulement une amélioration des conditions de vie, mais surtout ce surplus humain où chacun se sent reconnu comme une personne humaine.

Les *forçats*, dans leur prison parisienne, auront des infirmières qui viendront les soulager. Quelle folie cela peut représenter aux yeux de certains que d'envoyer des filles encore jeunes dans un tel milieu. Il est vrai que l'action des Filles de la Charité est souvent contrariée par la violence des paroles ou des gestes soit des forçats eux-mêmes soit des gardiens qui trouvent qu'elles en font trop. Un jour un bagnard renverse d'un coup de poing la marmite de soupe que l'une d'elle s'apprêtait à servir. Un garde s'avance le fouet en l'air. La Soeur s'interpose : rien ne sert d'aggraver la souffrance de cet homme. Quelle surprise de part et d'autre devant tant de respect !

Louise de Marillac, peut-être parce qu'elle a souffert dans son enfance, a un sens très aigu des besoins des *Enfants trouvés*. Après trois ans de réflexion avec Vincent de Paul, quelques Dames de la Charité, après l'étude de plusieurs solutions envisagées, il est décidé en 1638 de faire prudemment un petit essai. Les Filles de la Charité accueillent trois bébés, essaient de les nourrir au lait de chèvre et de les entourer de leur affection. Le résultat est surprenant : les enfants se développent. Le groupe de réflexion envisage d'accueillir tous les enfants trouvés de la capitale (environ 300 par an). Vincent de Paul coordonne la réflexion, les Dames de la Charité s'occupent du financement, de la recherche de logement, les Filles de la Charité ont la lourde charge du quotidien.

Très vite, Louise de Marillac comprend que les enfants trouveront un meilleur épanouissement s'ils vivent dans une famille plutôt qu'en institution. Elle imagine le placement en famille d'accueil de préférence à la campagne : travail très prenant car nécessitant la recherche de parents nourriciers sérieux, la surveillance de l'éducation donnée, la rémunération pour les frais engagés. Si la charité doit être efficace, elle doit être aussi prudente. Louise, avant de verser la rémunération aux parents nourriciers, s'assure que l'enfant est bien vivant et en bonne santé : le curé du village doit fournir un certificat.

Plus tard, les enfants ayant grandi, Louise de Marillac met en place un enseignement pour tous ces enfants trouvés, au grand étonnement des Dames de la Charité qui ne comprennent pas. Pour Louise, il est normal que ces enfants apprennent à lire et à écrire comme le font les enfants des bourgeois et des nobles. Elle sait que l'instruction reçue sera, par la suite, leur seule richesse.

Pour assurer la présence de Servantes des pauvres dans les campagnes, les hôpitaux, Louise de Marillac fonde, avec l'accord de Vincent de Paul, la Compagnie des *Filles de la Charité*. Quelle initiative audacieuse pour son temps. Louise de Marillac va à contre-courant de l'Eglise de son temps. Alors que dans les couvents, on n'admet que des femmes de la noblesse, elle souhaite former une nouvelle communauté avec des paysannes. Vincent de Paul, lui le paysan, hésite. C'est la grande Dame de Paris qui le décidera.

Alors que les religieuses sont toutes cloîtrées derrière des hauts murs, Louise veut des femmes consacrées allant par les rues. Avec Vincent de Paul, elle proclame haut et fort que ces filles sont de simples laïques, mais consacrées à Dieu, qu'elles font des vœux, mais des vœux annuels... Il y a des réticences devant cette nouveauté. Des Evêques veulent cloître les Filles de la Charité. Louise de Marillac, pour pouvoir maintenir le service à domicile, ne voit qu'un moyen : soustraire les Filles de la Charité de l'autorité des Evêques. Après bien des difficultés durant neuf longues années, elle finit par

décider Vincent de Paul à accepter la responsabilité ecclésiastique de la Compagnie des Filles de la Charité. Quelle audace chez cette femme, qui ne craint pas de contredire le dernier Concile (le Concile de Trente) qui donnait toute autorité aux Evêques sur la vie chrétienne dans leur diocèse. Pour elle, les besoins des pauvres priment tout.

Dans un siècle où les classes sociales sont très nettement séparées, Louise de Marillac va faire vivre ensemble, dans une grande union, des filles originaires de la paysannerie, de la petite et grande bourgeoisie, de la noblesse, des filles de l'Ile de France, de Bretagne, de Lorraine, de Picardie, aux coutumes si différentes. Quelle révolution sociale inédite ! S'accepter différentes et découvrir la complémentarité sera pour toutes, un long et rude apprentissage.

Aujourd'hui, osons-nous aller de l'avant ? N'y a-t-il pas des actions totalement neuves à entreprendre pour que les démunis puissent mener « une existence décente », « accéder aux biens de la culture », avoir « droit au travail » dans des conditions dignes de l'homme, et connaître « le vrai Dieu transcendant et personne » ? Osons-nous mettre en route de nouvelles initiatives là où il y a personne ou peut-être les risques sont plus grands ? Quelque soit la forme que prennent ces initiatives, elles doivent permettre aux exclus de pouvoir parler, d'être écouté, de pouvoir partager leurs angoisses, leurs peurs, leurs recherches.

Oser aller au delà des normes habituelles de la société ou même de l'Eglise, c'est provoquer des critiques plus ou moins violentes, parfois même éveiller des soupçons. C'est aussi savoir accepter les échecs, car toute nouveauté ne sera pas obligatoirement couronnée de succès.

Mobiliser les riches et les pauvres

Pour subvenir aux multiples besoins des pauvres, de plus en plus nombreux, Vincent de Paul et Louise de Marillac vont mobiliser de très nombreuses personnes.

Ce sont d'abord les femmes de **Châtillon les Dombes** (Châtillon sur Chalaronne) lors de la mise en route de la première Confrérie de la Charité. Ces femmes appartiennent à la petite noblesse et à la bourgeoisie. Vincent de Paul semble bien connaître les capacités féminines d'attention, de tendresse, de savoir faire. Mais il va demander à un homme d'assurer le contrôle des finances de l'Association !

Ce seront ensuite les grandes Dames de Paris lors de la mise en place des Confréries dans la capitale. Les maris, peu heureux de voir leurs femmes porter la marmite de soupe et aller dans les taudis, entravent le fonctionnement des Confréries parisiennes. Vincent de Paul et Louise de Marillac qui s'interrogeaient sur la survie de ces Confréries, ont la joie de voir venir à eux une paysanne, Marguerite Naseau, une femme soucieuse des autres, qui apprit à lire pour apprendre aux autres. Elle sera suivie de plusieurs autres paysannes. Les pauvres seront sans doute mieux servis par ces filles, libres de tout autre engagement et habituées aux gros travaux.

La mise en route de l'oeuvre des **Enfants trouvés** nécessite de rencontrer, non seulement les Dames de la Charité, mais aussi les Chanoines de Notre Dame qui ont la responsabilité financière de la Maison de La Couche, des représentants du Roi qui ont le pouvoir politique. Que de réticences à vaincre et peut-être aussi quelques sarcasmes à supporter ! La poursuite de l'oeuvre au long des années est souvent une longue recherche de financement. Il faut sans cesse relancer la générosité des Dames de la Charité. La vibrante harangue de Monsieur Vincent est bien connue :

« Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants ; vous avez été leurs mères selon la grâce depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés ; voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères pour devenir à présent leurs juges ; leur vie et leur mort sont entre vos mains. »³

Louise de Marillac interpellera aussi avec vigueur le Chancelier Séguier au moment de la fête de Noël :

« Je prends la liberté de [...] vous représenter que cent de ces pauvres petits enfants, entre toutes les nécessités auxquelles ils sont présentement, (ont) celle de n'avoir pas du pain pour passer ces fêtes, [...] Je craindrais, Monseigneur, être trop coupable, si aucune considération

³ Vincent de Paul - Entretien aux Dames de la Charité - Coste XIII, 801

*m'empêchait d'avoir recours à Votre Grandeur qui, en tant d'autres occasions, a paru vraiment le recours des pauvres. Permettez-moi donc cette haute hardiesse.»*⁴

La guerre est presque toujours présente au XVII^{ème} siècle : guerre avec l'Autriche, avec l'Espagne, guerre civile de la Fronde. En 1639, la Lorraine est dévastée, incendiée. Les missionnaires présents sur les lieux appellent au secours. A chaque désastre, Vincent réunit **une cellule de crise** : Dames de la Charité, Prêtres de la Mission, membres de la Compagnie du Saint Sacrement. Il faut trouver de l'argent, du personnel pour acheminer les secours. Des fonds importants sont recueillis, et le frère Mathieu Regnard, malin et rusé, se charge de le transporter, déjouant à chaque voyage les embûches des pillards.

De **nombreux réfugiés** lorrains, totalement démunis, arrivent à Paris. Vincent met tout en oeuvre pour les secourir. Il suscite la constitution d'un groupe de gentilshommes, animé par le Baron Gaston de Renty, pour secourir les nobles désemparés. Tous les premiers dimanches du mois (et cela pendant près de sept ans), ce groupe se réunira à Saint Lazare pour étudier les besoins, trouver les fonds et apporter l'assistance nécessaire. C'est aux Religieuses de la Visitation que sont confiées les religieuses chassées de leur couvent. Aux Filles de la Providence, congrégation fondée en 1630, par Mademoiselle Pollalion avec l'aide de Vincent de Paul pour l'accueil des prostituées, seront confiées ces femmes qui ont suivi les groupes de réfugiés. Les Filles de la Charité accueilleront les enfants et les filles isolées. A tous, il faut procurer réconfort, logement, nourriture. Les Dames de la Charité seront sollicitées tant pour le soutien financier que pour l'accueil et l'écoute.

En 1652, au plus fort de la guerre de la Fronde, les populations du nord et de l'est de la France souffrent du passage des armées qui volent, massacrent, violent. Vincent de Paul et Louise de Marillac sont à nouveau sur tous les fronts. Il faut des bras et de l'argent. Est alors lancée l'idée de l'information au grand public par des tracts imprimés. Des éditeurs bénévoles se présentent. « Les Relations », établies à partir des lettres des missionnaires, éveillent la générosité de nombreux donateurs. A Paris, des soupes populaires sont organisées : 3000 repas sont servis dans les paroisses : il est fait appel à tous ceux qui sont disponibles !

L'action entreprise par Vincent de Paul et Louise de Marillac montre qu'il est nécessaire d'agir ensemble pour obtenir une réelle efficacité. Il faut cependant reconnaître que le travail en groupe n'est pas toujours aisé, que parfois on a l'impression de piétiner ou de ne pas se comprendre. Ce fut le cas pour l'oeuvre des Enfants trouvés : plusieurs ont voulu imposer leur façon de voir et sont allés jusqu'à rencontrer les responsables politiques avant toute décision du groupe.

Vincent de Paul et Louise de Marillac, eux-mêmes, ont vécu une période difficile pendant près de deux ans. Leur amitié qui s'établissait sur l'acceptation des différences et la reconnaissance de leur complémentarité a traversé une période de crise, où les différences étaient source de tensions et provoquaient des réactions assez rudes. Toute amitié subite des crises, celle de Vincent et de Louise a suivi la même loi. S'il est nécessaire de partager sa pensée simplement, il est aussi important d'écouter la pensée de l'autre avec un a priori favorable quelle que soit la personne qui parle. L'écoute est exigeante. Il faut accepter de faire le vide en soi pour bien entendre ce qui est dit, et ne pas déjà préparer sa réponse avant même d'avoir bien saisi l'exposé de l'autre.

Aujourd'hui sommes-nous bien conscients qu'une action isolée risque de devenir une action sans suite, étant trop liée à une seule personne, souvent tributaire des sentiments de cette personne ? Toute charité individuelle comporte le danger de s'appropriier les pauvres rencontrés, de s'appropriier le service rendu.

Acceptons-nous de partager nos expériences dans le groupe, dans l'équipe ? Comment vivons-nous la confrontation des idées ? Comme une source de richesse ou comme un refus de sa propre pensée ? Savons-nous apprendre des autres ?

Comment nous situons-nous dans les situations conflictuelles ? Partons-nous en claquant la porte ou bien essayons-nous de ramener le calme en suggérant le respect de chacun, tout en sachant qu'il faut parfois attendre une autre réunion pour se permettre de réelles explications.

⁴ Louise de Marillac au Chancelier Séguier - vers 1649 - Ecrits 305

Ne soyons pas trop pressés, mais ne restons pas sur des conflits qui enveniment les relations. La vraie charité est à vivre d'abord dans le groupe ou l'équipe.

« *C'est à l'amour que vous avez les uns pour les autres que l'on reconnaîtra que vous êtes les disciples du Christ.* »

Donner à leur action un soubassement spirituel.

Comme tous les spirituels du XVII^{ème} siècle, Vincent de Paul et Louise ont été saisis par le grand mystère de l'Incarnation. Par son Incarnation, le Fils de Dieu est venu proposer à l'homme une réconciliation, un renouvellement de l'Alliance. Le Christ, en son Incarnation, dit à toute l'humanité l'amour de son Père. Le dessein de Dieu sur l'humanité est vraiment un dessein d'amour. Dieu souhaite faire participer tout homme à toute la richesse de sa divinité.

« *La gloire de Dieu, c'est l'homme vivant* » chantons-nous souvent. Cette parole qui remonte à Saint Irénée a été, je crois, le leit-motif de l'action de Vincent de Paul et de Louise de Marillac. Ils ont voulu que chacun puisse retrouver dignité et liberté et devienne réellement un « *homme vivant* », prenant sa vie en mains. Ils invitent tous ceux qui oeuvrent avec eux à ne pas perdre de vue ce but essentiel. Vincent de Paul et Louise de Marillac orientent sans cesse le regard vers le Christ incarné, vers son action que l'on découvre dans l'Évangile.

Dans le premier règlement des **Confréries de la Charité**, Vincent de Paul situe l'action charitable comme une mise en oeuvre de l'Évangile

« *(Comme) les œuvres prennent leur valeur et dignité de la fin pour la quelle elles se font, lesdites servantes des pauvres prennent pour patron Notre Seigneur Jésus et pour fin l'accomplissement du très ardent désir qu'il a que les chrétiens pratiquent entre eux les œuvres de charité et de miséricorde, désir qu'il nous fait paraître en ces siennes paroles: "Soyez miséricordieux comme mon Père est miséricordieux" et ces autres: "Venez les bien-aimés de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde, pource que j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai été malade, et vous m'avez visité; car ce que vous avez fait aux moindres de ceux-ci, vous me l'avez fait à moi-même.* »⁵

Le règlement invite toutes celles qui se sont engagées dans la Confrérie à contempler Jésus Christ durant sa vie sur terre, pour s'efforcer d'agir avec la même simplicité, la même humilité et la même charité. Le règlement détaille ensuite les gestes auprès des pauvres, des malades : quel respect de la personne !

« *Celle qui sera en jour, ayant pris ce qu'il faudra de la trésorière pour la nourriture des pauvres en son jour, apprêtera le dîner, le portera aux malades, en les abordant les saluera gaiement et charitablement, accommodera la tablette sur le lit, mettra une serviette dessus, une gondole et une cuillère et du pain, fera laver les mains aux malades et dira le Benedicite, trempera le potage dans une écuelle et mettra la viande dans un plat, accommodant le tout sur ladite tablette, puis conviera le malade charitablement à manger, pour l'amour de Jésus et de sa sainte Mère, le tout avec amour, comme si elle avait affaire à son fils ou plutôt à Dieu, qui impute fait à lui-même le bien qu'elle fait aux pauvres* »⁶.

Aux **Prêtres de la Mission**, Vincent de Paul explique que ce qu'ils font se situe dans le sillage de l'action du Fils de Dieu : évangéliser les pauvres, c'est leur dire la grandeur de tout homme puisque Dieu a voulu devenir l'un d'eux, c'est leur révéler le Dieu Trinité. Vincent s'émerveille de la tâche qui est ainsi confiée aux Missionnaires tout en reconnaissant la lourde responsabilité qui leur incombe :

« *Nous avons grand sujet de nous humilier ici, voyant que le Père éternel nous applique aux desseins de son Fils, qui est venu évangéliser les pauvres Grande obligation que nous avons donc à sa bonté infinie de lui être associés en ce divin emploi.* »⁷

La vocation des **Filles de la Charité** se situe aussi dans le dessein de Dieu sur l'humanité, dans la révélation de l'Amour divin aux pauvres, dans la révélation de leur propre dignité puisqu'ils sont créés

⁵ Vincent de Paul - Coste XIII, 423

⁶ Vincent de Paul - Coste XIII, 425

⁷ Vincent de Paul - Coste XII, 79

et recréés à l'image de Dieu. Devant les Soeurs réunies avant leur envoi en mission à Sedan, Vincent de Paul parle de la Rédemption apportée à l'homme par Jésus Christ :

« Pourquoi donc allez-vous dans ce lieu ? Pour faire ce que Notre Seigneur a fait sur la terre. Il est venu pour réparer ce qu'Adam avait détruit, et vous allez à peu près dans le même dessein. Adam avait donné la mort au corps et causé celle de l'âme par le péché. Or, Notre Seigneur nous a délivrés de ces deux morts, non pas que nous puissions éviter de mourir, cela est impossible, mais il nous exempte de la mort éternelle par sa grâce, et par sa résurrection il donne la vie à nos corps, car dans la sainte communion nous recevons le germe de la résurrection. »

Puis il compare le service que les Soeurs vont faire à l'oeuvre accomplie par le Christ. Les Filles de la Charité viennent offrir aux pauvres la Vie en plénitude, comme Jésus l'a fait durant ses trente trois années de vie terrestre.

« Pour l'imiter, vous redonnerez la vie aux âmes de ces pauvres blessés par l'instruction, par vos bons exemples, par les exhortations que vous leur ferez pour les aider ou à bien mourir ou à bien revivre, s'il plaît à Dieu les remettre en santé. Pour les corps, vous leur redonnerez la santé par les remèdes, par vos soins et par les pansements. Et ainsi, mes chères sœurs, vous ferez ce que le Fils de Dieu a fait sur la terre. Ah ! Quel bonheur ! »⁸

L'amour de Dieu pour la créature humaine exerce sur Louise de Marillac une forte impression, la subjugué. Puisque Dieu a voulu devenir homme, c'est que tout homme est vraiment quelqu'un pour Lui, qu'il a de la valeur à ces yeux, c'est une preuve de la grandeur de l'homme puisqu'il est appelé à partager la divinité de Dieu, à retrouver sa ressemblance avec Lui. La Bible nous dit: *"Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance"*.

Respecter l'homme, l'aider à bien vivre, à retrouver toute sa dignité humaine, c'est pour Louise de Marillac une attitude qui découle de cet immense amour de Jésus-Christ pour tout être humain. Tout geste doit révéler ce respect de l'autre. Mais le respect n'exclut pas l'affection, la fermeté et la tendresse se complètent.

« Soyez bien affables et douces à vos pauvres; vous savez que ce sont nos maîtres et qu'il les faut aimer tendrement et les respecter fortement. Ce n'est pas assez que ces maximes soient en notre esprit, il faut que nous le témoignions par nos soins charitables et doux.»⁹

Louise de Marillac, dans sa relation aux hommes et femmes de son temps, s'efforce aussi de mettre en valeur ce qu'il y avait de positif en eux. Elle demande aux Soeurs d'avoir la même démarche. Les Sœurs qui demeurent dans les petits villages sont invitées à se préoccuper des filles qui déjà sont au travail dans les champs, d'assurer leur éducation religieuse, trop souvent négligée faute de temps. Elle précise les attitudes requises :

« Il faut faire cela suavement et doucement, sans leur faire honte de leur ignorance si vous y en trouvez. »¹⁰

Ne pas faire honte, c'est ne pas mépriser, ne pas écraser. Louise de Marillac demande à toute éducatrice de reconnaître, au delà des apparences, les possibilités enfouies en tout enfant, de les mettre en valeur, de les faire fructifier avec patience, avec *"suavité"*, un mot souvent employé par Louise et qui signifie délicatesse empreinte de finesse, de douceur. C'est aussi accepter le long temps de maturation nécessaire à toute chose, permettant de réfréner une activité excessive qui veut parfois forcer à avancer, au risque de tout casser.

Accepter de marcher à la suite du Fils de Dieu, contempler régulièrement Jésus vivant près des pauvres, n'est-ce pas un idéal irréalisable ? Vincent de Paul en est conscient. Lui-même, a été confronté à l'aspect parfois repoussant de certains pauvres, à leurs réclamations parfois peu aimables et même violentes. Vous connaissez sa parole si forte:

« Je ne dois pas considérer un pauvre paysan ou une pauvre femme selon leur extérieur, ni selon ce qui paraît de la portée de leur esprit ; d'autant que bien souvent ils n'ont pas presque la figure, ni l'esprit de personnes raisonnables, tant ils sont grossiers et terrestres.

⁸ Vincent de Paul - Coste IX, 2-3

⁹ Louise de Marillac - Ecrits 319

¹⁰ Louise de Marillac - Ecrits 629

Mais tournez la médaille, et vous verrez par les lumières de la foi que le Fils de Dieu, qui a voulu être pauvre, nous est représenté par ces pauvres ; qu'il n'avait presque pas la figure d'un homme en sa passion, et qu'il passait pour fou dans l'esprit des Gentils, et pour pierre de scandale dans celui des Juifs ; et avec tout cela, il se qualifie l'évangéliste des pauvres.

O Dieu ! qu'il fait beau voir les pauvres, si nous les considérons en Dieu et dans l'estime que Jésus-Christ en a faite ! Mais, si nous les regardons selon les sentiments de la chair et de l'esprit mondain, ils paraîtront méprisables. »¹¹

Sans se lasser, il répétera à tous ceux qui sont engagés avec lui pour soulager la grande misère de son temps, cette phrase qui peut paraître excessive, mais qui exprime la réalité de l'Évangile :

« Les pauvres sont les membres de Jésus Christ. »

Regarder Jésus Christ dans le pauvre, c'est percevoir l'homme parfait qui est en puissance en lui, c'est s'efforcer de découvrir la petite étincelle qui permettra à cette richesse de s'exprimer. Il faut parfois du temps, beaucoup de temps.

Ne sommes-nous pas trop pressés parfois de voir une transformation en ceux que nous rencontrons ? Savons-nous accepter la lente évolution, le long mûrissement ?

Prenons-nous le temps de relire, seul ou en groupe, notre action en lien avec l'Évangile ? La relecture de la vie, la révision de vie est essentielle pour progresser et éviter de se lancer dans une activité débordante, et peut-être non adaptée aux besoins de ceux que nous voulons soulager et aider.

Conclusion

Vincent de Paul et Louise de Marillac sont conscients que le chemin qu'ils proposent est un chemin ardu, qui oblige à sortir de soi pour aller vers les autres. Mais c'est un chemin de vie pour tous, tant pour ceux qui vont vers les pauvres, les exclus que pour les démunis eux-mêmes.

Toute charité chrétienne active est une charité engagée. Elle ne peut se contenter de bons sentiments. Elle implique de rechercher ce qui est nécessaire pour que l'autre puisse vivre pleinement, et non pas ce qui me fait plaisir ou que je pense être bon pour l'autre. Cette charité demande à être vécue en Église, révélant au monde le visage d'Amour de Dieu. Pour Vincent de Paul comme pour Louise de Marillac, l'Amour de Dieu a été un feu dévorant qui doit embrasser la terre. Vincent de Paul dit et répète aux Prêtres de la Mission :

« Notre vocation est donc d'aller, non en une paroisse, ni seulement en un évêché, mais par toute la terre; et quoi faire ? Embraser les cœurs des hommes, faire ce que le Fils de Dieu a fait, lui qui est venu mettre le feu au monde afin de l'enflammer de son amour. Qu'avons nous à vouloir, sinon qu'il brûle et qu'il consume tout ? »¹²

Mais il précise, ce qui est à la base de toute action charitable :

« Si nous sommes appelés pour porter loin et près l'amour de Dieu, si nous devons en enflammer les nations, si nous avons vocation d'aller mettre ce feu divin par tout le monde, si cela est ainsi, mes frères, combien dois-je brûler moi même de ce feu divin ! »¹³

Louise de Marillac invite aussi les Soeurs à se laisser envahir par le feu ardent de l'amour de Dieu :

« Je supplie la bonté de Notre Seigneur disposer nos âmes à la réception du Saint Esprit, à ce que, brûlantes du feu de son saint amour, vous soyez consommées dans la perfection de cet amour. »¹⁴

C'est pour tous ceux qui veulent vivre cet engagement de Charité, une incessante invitation de vivre en Charité, d'alimenter sans cesse sa lampe à la source même de la Charité, le Christ, en le rencontrant dans la prière et spécialement dans l'Eucharistie. Jean Paul II, dans le document sur le Jubilé de l'An 2000, insiste sur cette vertu de « charité qui a en Dieu sa source et son aboutissement ». Il souhaite que soit mis en relief son double visage d'amour pour Dieu et d'amour pour les frères.

¹¹ Vincent de Paul - Coste XII, 32

¹² Vincent de Paul - Coste XII, 262

¹³ Vincent de Paul - Coste XII, 263

¹⁴ Louise de Marillac - Ecrits 351

